



Compte-rendu de la CAP Centrale Personnels d'exploitation des travaux publics de l'état de la branche « voies navigables »

4 juillet 2013

La CAP est présidée par Christian SONJON, Chef du bureau de la modernisation et de la gestion statutaires des personnels contractuels, des personnels d'exploitation et des personnels maritimes.

Déclaration préalable des élus CFDT

Au 1er janvier 2013, les personnels des services navigation et de VNF ont été transférés à une nouvelle structure de gouvernance : l'EPA Voies Navigables de France mais, cela ne nous a pas fait occulter les problèmes ou questions qui avaient déjà cours.

Pour rappel, pour la CFDT, un AE doit pouvoir dérouler sa carrière de l'échelle 3 à l'échelle 6, sans passer de concours, comme dans la Fonction Publique Territoriale. Un CEE doit pouvoir terminer sa carrière au premier niveau de la catégorie B.

Selon les documents qui nous ont été fournis, les AE ne feront pas l'objet d'une promotion à AES contrairement à ce qui était prévu. Nous exigeons donc la mise en application du taux prévu (100%) et sa mise en œuvre immédiatement.

Enfin la DRH s'était engagée à rattraper en 2010 le retard pris dans les promotions, un retard qui pénalise les agents partant à la retraite. Cet engagement n'a pas été tenu !

Nous vous rappelons que malgré le transfert d'une bonne partie des agents à VNF, nous exigeons toujours la tenue de la CAP promotion de retard avant la fin de cette année.

Pour ce qui concerne les promotions 2013 à CEE, nous rappelons notre position : il s'agit d'un déroulement de carrière pour les agents retraitables et ceux qui détiennent la plus grande ancienneté. Ce doit être une promotion sans changement de fonction.

Enfin, le changement de ministre, qui réclamait un budget moins sévère, nous laisse interrogatifs ainsi que les agents, concernant l'impact que cela aura sur notre ministère et ses personnels pour l'année à venir.

Il est, également, question de revoir le régime indemnitaire à la baisse malgré un point d'indice gelé depuis 4 ans. Que savez-vous à ce sujet ?

Voilà, ceci est une petite partie des interrogations des agents sur leur avenir et leur carrière en plus de leurs soucis de la vie quotidienne au travers de la crise économique que nous traversons.

Réponses du président de la CAP aux déclarations préalables

Concernant les promotions d'AE à AES, la Direction des Ressources Humaines du ministère a reçu la réponse de la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP) hier, le taux de promotion a été fixé à 40 % ce qui correspond à 0,40 promu.

Il n'y aura donc pas de promotion d'AE à AES pour cette année, ce que les organisations syndicales ont unanimement désapprouvé.

Le ministère, qui espérait les 100% annoncés, nous a promis de reformuler cette requête auprès de la DGAFP.

Concernant la CAP « promotions » de retard, le ministère nous renvoie de nouveau en attente d'une décision de la DGAFP. La CFDT a demandé si l'on ne se moquait pas des organisations syndicales car les motifs invoqués précédemment étaient différents. Nous avons donc reformulé son exigence de tenir cette CAP avant la fin de l'année.

Promotion à Chef d'Équipe (68 promotions possibles)

Critères statutaires : au 31 décembre 2013, avoir au moins 2 ans d'ancienneté dans le 5^{ème} échelon du grade d'AES et 6 ans de services effectifs dans le grade.

Critères de gestion : reconnaissance de fin de carrière et ancienneté dans l'administration

Résultat par mixage des propositions des élus CFDT, CGT et FO

Sur la liste de 68 noms proposés par les élus CFDT 62 ont été retenus

DDTM 17 HOURCADETTE Roger	VNF DT Nord Est LOSSEROY J-Marie
DDTM 50 BOSQUILLON DE JARCY Hubert DETHOREY Gérard
DDTM 56 LE STRAT Jean-Pierre FOMBARON0 J-Luc
DDTM 64 RAPHOZ Patrice POINTOUT Christian
DIRM Nantes GABORAIN René MOTTET Gilbert
DIRM Bordeaux TAFERNABERRY André SARTORI Daniel
DREAL Bourgogne MOUNIER Jean-Pierre MIRGON Christian
DREAL Lorraine ROUSSEL Jean-Marc PARMENTIER Ch.
VNF DT Bassin Seine CLERE Etienne AUER Francis
..... BILLAULT Dominique HESS Gabriel
..... WILLEMAIN Jean-Paul URIOT Jean-Claude
..... GAILLARD Serge KARMANN J-Marie
..... LEGUE Patrick THYRIOT Patrick
..... BRACQUEMOND Danielle LECRIQUE Gilles
..... CARY Patrick DUBOURG J-Pierre
..... BESNARD Guy KLEBER Roger
..... VENANT Wilfrid	VNF DT Nord PdC AST Patrick
..... LONGATTE Hervé BERTHE J-Michel
..... LEFEBVRE Jean-Claude MATHON Maurice
..... LORION Alain LANCELLE Didier
..... LEFORT Patrick DEBELSUNCE Alain
..... LEVERT Alain VILLERS J-Pierre
VNF DT Centre Bourgogne RIOUAL Denise	VNF DT Rhône Saône JEANNERET Patrick
..... GOULAS Joël DONJON J-Maxime
..... BAGOT Jean-Pierre GRAPPIN Thérèse
..... FILLATOF Dominique RAGEOT Pierre
..... TABARANT Alain	VNF DT Sud Ouest VERDAGUER B.
..... BEAUFUME Marc GODFROY Sylvain
..... TAINTURIER Philippe ANDRIEU Jean
..... COTET Alain ARBOUX Bruno
..... DERY Christophe	VNF DT Strasbourg HOFFMANN J-Marie
..... LE GUERN Jean-François HEIMBURGER Denis
 PERELLO Daniel
 GARCIA Claude
 LE GALLOU Gérard
 KREBS Michel

Promotion à Chef d'Équipe Principal (24 promotions possibles)

Critères statutaires : au 31 décembre 2013, avoir au moins 2 ans d'ancienneté dans le 6^{ème} échelon du grade de CEE et 5 ans de services effectifs dans le grade.

Critères de gestion : calcul par service soit 12% du nombre de promouvables avec un examen attentif des services à faible effectif qui n'ont pas eu de promotion les 3 dernières années

La CAP a retenu l'ordre des CAP locales.

Sur la liste de 24 noms proposés par les élus CFDT 20 ont été retenus

DDTM 35 PARISSÉ Dominique	VNF Nord PdC BENEDETTI Guy
DIRM MARSEILLE VIVARELLI Jean-Baptiste LEMAIRE Alain
VNF DT Bassin de la Seine ... CHANARD Thierry	VNF DT Rhône Saône MAL Christian
..... PRISOT Eric PAGEAUX Christian
..... COUILLEAULT Stéphane HUMBERT Dominique
..... LEROY Alain	VNF DT Sud Ouest CAHUZAC André
..... JOSE Joao	VNF DT Strasbourg HOUILLON Christophe
VNF DT Centre-Bourgogne .. ZOLLET Patrice LEYSER Robert
..... CHARCONNÉ Olivier DAUBIN Francis
..... SAID Farid	
VNF DT Nord Est FAGNIERES Joël	
..... BODEZ Jean-Pierre	
..... DELLA NAVE Ivan	
..... HASELVANDER Jean-Luc	
..... FLAMERION Christophe	

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette session, contacter les élus CFDT :

Maxime GOMEZ **DT Rhône Saône** **06.07.77.99.83**

maxime.gomez@vnf.fr

Pascal DEBRIERE **DT Nord Est** **06.80.34.41.65**

pascal.debriere@vnf.fr

Bulletin d'adhésion à la CFDT

Nom/Prénom :

Grade :

Service :

Adhère à la CFDT à compter du :

Souhaite un contact CFDT

Signature

A retourner auprès du militant CFDT local ou à MEDDTL - permanence CFDT- 30 passage de l'Arche
92055 LA DEFENSE CEDEX

**besoin d'être vraiment informé ?
adhérez à la CFDT !**